



CHRONIQUE RADIO



CHRONIQUE NO 3 : 5 MAI 2016

Bienvenue à cette nouvelle chronique de votre Club de VTT Les Coyotes.

Cours de conduite quad

Votre club organise un cours de conduite quad le samedi 14 mai à Matane. Ce cours est obligatoire pour tous les conducteurs âgés de 16 et de 17 ans. Il permet à ceux-ci de conduire un véhicule tout terrain, puisqu'autrement, l'âge légal pour conduire un tel véhicule est de 18 ans.

Depuis juin 2009, ce cours est aussi obligatoire pour les conducteurs âgés de plus de 18 ans qui transportent un passager sur un véhicule tout terrain conçu à l'origine pour ne transporter qu'une seule personne, le conducteur, et modifié par l'ajout d'un siège installé selon les normes du fabricant du siège.

Cette formation, essentiellement pratique sur un circuit fermé, est d'une durée de 4 à 6 heures. Vous devez posséder un véhicule tout terrain pour y prendre part. Les candidats doivent aussi être détenteurs d'un permis de conduire de classe 5 pour véhicule de promenade ou de classe 6 pour motos ou de classe 8 pour tracteur de ferme.

Ce cours est aussi une belle façon de renouveler vos techniques de conduite et de s'informer sur les Lois et Règlements sur les véhicules hors route. Suite à sa réussite, le candidat reçoit un certificat d'aptitude de la Fédération Québécoise des Clubs Quads conjointement à l'Institut de la Sécurité en Quad au Canada. Cette certification est permanente et ne nécessite pas un renouvellement.

Cette formation est dispensée au coût de 98\$. Pour vous inscrire et pour plus d'informations, consultez la section Cours de conduite de notre site Internet au www.clubvttlescoyotes.com ou laissez-nous vos coordonnées sur notre boîte vocale au 418-562-0223.

Droit d'accès (vignette)

Cette fin de semaine, c'est votre dernière chance de vous procurer votre droit d'accès (vignette) au coût 130\$. Dès lundi, le coût passera à 150\$ pour le reste de la saison. Il est très important **d'apporter votre certificat d'immatriculation** afin de compléter adéquatement votre droit d'accès.

Ouverture des sentiers

Nos sentiers sont ouverts, mais certains sont peut-être toujours enneigés. Demeurez dans les sentiers et évitez de passer dans les champs. Nous demandons aussi la collaboration de tous afin d'être nous yeux sur le terrain en nous signalant les bris de ponts, ponceaux, arbres tombés et autres. Vous pouvez nous signaler les problématiques par notre site Internet, par courriel, notre page Facebook ou en laissant un message sur notre boîte vocale au 418-562-0223.

Conclusion

Sur ces mots, nous vous souhaitons une belle saison de quad!

